

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2248

Edition du 17 juin 2019 DANS CF NUMÉRO

Des élections européennes aux élections fédérales (Jean-Daniel Delley) Le PLR sur le changement climatique et le PSS sur l'Europe au prix de l'ambiguïté

Pesticides: le lobby agricole choisit la confrontation (René Longet) Quand l'USP devient la voiture-balai de l'industrie chimique

Economie et fiscalité: les PME pour les nuls (Danielle Axelroud Buchmann)

Comprendre la diversité de structures et d'intérêts qui se cache derrière l'invocation des PME

Ces réfugiés dans leur propre pays (Charlotte Robert)

En 2018, il y a eu autant de nouveaux «déplacés internes» dans 55 pays que de réfugiés en séjour dans le monde entier

Expresso

Les brèves de DP, publiées sur le site dans le Kiosque

Des élections européennes aux élections fédérales

Le PLR sur le changement climatique et le PSS sur l'Europe au prix de l'ambiguïté

Jean-Daniel Delley - 09 juin 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/35081

Les récentes élections européennes n'ont pas confirmé la montée de l'extrême droite et des formations hostiles à l'UE. Certains pays comme l'Italie et la Hongrie font figure d'exceptions, alors que par exemple le Rassemblement national en France, malgré une participation en hausse, a régressé par rapport à ses résultats lors de la précédente consultation de 2014.

Au Parlement européen,

l'extrême droite et les nationalistes souverainistes ont gagné 20 sièges – alors que les libéraux centristes et les Verts ont progressé de 66 sièges. A l'évidence, la protection de l'environnement et le projet européen ont mobilisé le corps électoral, ce que confirme la hausse du taux de participation qui, pour la première fois, a dépassé la barre des 50%.

En Suisse, il apparaît que ces deux thèmes vont très probablement influencer fortement les résultats des élections fédérales de cet automne.

La compilation des résultats des élections cantonales depuis 2015, un indicateur souvent utilisé pour évaluer l'évolution du rapport des forces politiques au niveau fédéral, révèle une forte poussée des Verts et une progression des socialistes et des libéraux-

radicaux. Or un premier sondage de 2019 montre un retournement de tendance en défaveur du PSS et du PLR: contrairement aux attentes suscitées par les élections cantonales, ces deux partis reculent par rapport à leurs résultats lors des élections fédérales de 2015.

Le <u>dernier sondage</u> confirme la bonne forme des Verts et des Verts libéraux ainsi que le recul du PSS et du PLR. Par contre <u>le</u> <u>baromètre SSR</u>, s'il valide la percée substantielle des Verts et des Verts libéraux ainsi que le repli du PLR, indique une très légère reprise du PSS.

La marge d'erreur auxquels sont exposés les sondages d'opinion ne permet pas de tirer des conclusions définitives dès lors que l'évolution des scores se révèle trop faible. Reste que les formations vertes progressent notablement, alors que le PLR recule et le PSS stagne ou n'enregistre que des gains modestes.

Dans le cadre du baromètre précité, les personnes interrogées placent le changement climatique et les relations avec l'Europe parmi leurs préoccupations principales. Or le PLR peine à convaincre sur le premier dossier, alors que la position du PSS sur le second manque de lisibilité.

Le récent virage environnemental du PLR ne peut faire oublier l'action continue de ce parti privilégiant l'économie au détriment d'une régulation efficace des atteintes à l'environnement: opposition systématique - jusqu'à hier aux taxes d'incitation, pourtant parfaitement conformes à la doxa libérale; affaiblissement de la loi sur le CO₂, ce qui a conduit à son rejet. Sur ce thème, les Verts et les Verts libéraux ont plusieurs longueurs d'avance.

Quant au PSS, pro-européen de longue date, il suscite l'incompréhension de son électorat europhile. Son alignement sur la position des syndicats opposés à l'accord institutionnel, la politique de la chaise vide de ces derniers refus de discuter avec le Conseil fédéral et les organisations patronales des résultats de la négociation avec l'UE -, tout comme l'exigence de renégocier cet accord avec Bruxelles alors même que cette dernière attend maintenant une décision de la part de la Suisse, n'ouvrent aucune perspective d'avenir.

L'absence d'un plan B de la part de la gauche met cette dernière hors-jeu, condamnée à l'arme référendaire aux côtés de l'UDC. Voilà de quoi troubler les sympathisants socialistes. D'autant plus que des réformes à l'interne pourraient faire taire les critiques de l'UE à l'égard des mesures de protection des salaires et des conditions de travail (<u>DP 2238</u>). Mais sur ce sujet, la gauche est restée silencieuse.

PLR et PSS n'ont pas su sentir le pouls de l'opinion publique. En période électorale, cette absence de perception peut coûter cher.

Pesticides: le lobby agricole choisit la confrontation

Quand l'USP devient la voiture-balai de l'industrie chimique

René Longet - 16 juin 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/35102

La politique agricole a connu une mue majeure au cours des années 1990. Si le soutien public à la production indigène a été confirmé, c'est en soulignant la multifonctionnalité de l'agriculture, inscrite dans la Constitution en 1996. Et les versements financiers, sous forme de paiements directs, ont été conditionnés notamment à des «prestations écologiques requises».

Malgré toutes les affirmations vantant l'exceptionnelle qualité environnementale de la production suisse, l'intensification reste forte, visible notamment à travers l'importation de nutriments pour le cheptel suisse et une forte dynamique de concentration des exploitations. Ainsi entre 1996 et 2017, un tiers des exploitants ont remis leur entreprise et la taille moyenne des quelque 51'000 subsistantes a augmenté d'autant, passant de 14,4 à 20,6 hectares.

Le récent rapport du Conseil

fédéral Environnement suisse 2018 souligne que «sur les surfaces agricoles (soit un tiers environ du territoire suisse), la qualité des milieux naturels et la diversité des espèces ont diminué. Cela tient surtout à l'utilisation intensive d'engrais (à base d'azote et de phosphate) et de pesticides, au drainage des zones humides et des petits plans d'eau et à l'endiquement des cours d'eau et des ruisseaux. L'élimination des petites structures telles que des haies ou des murs de pierres sèches a détruit les habitats de nombreuses espèces d'oiseaux et d'insectes» p. 98).

Au lieu de choisir la qualité, clé de la fidélisation durable du public et des consommateurs dans un environnement compétitif, le monde paysan se réfugie dans l'ambiguïté. Certes, il cultive l'image d'une production d'aliments sains et de proximité, à l'unisson de la nature.

Mais dans la réalité, le lobby agricole est vent debout contre toute nouvelle avancée environnementale. Ceci à une époque où la diversité agrogénétique, la vie biologique des sols et la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont plus importantes que jamais.

Régulation des produits phytosanitaires, quelle crédibilité?

Dans ce contexte, les deux initiatives populaires antipesticides chimiques, lancées hors de tout appareil politique ou d'ONG, n'ont eu aucune peine à aboutir. Leur titre - pour une fois, est-on tenté de dire - correspond très exactement à leur contenu: «Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et <u>l'utilisation d'antibiotiques à</u> titre prophylactique» pour l'une, «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse», pour l'autre. Cette dernière vise également l'importation commerciale de denrées alimentaires pour la production desquelles ont été utilisés des pesticides de synthèse.

Pour les combattre, le monde paysan a choisi de jouer le tout pour le tout. Sous le slogan fallacieux (et escamotant l'essentiel, à savoir le «comment») «Nous protégeons ce que nous aimons», l'Union suisse des paysans (USP) occulte la diversité des approches et techniques de réduction des phytosanitaires de synthèse, tant en quantité qu'en toxicité. Et elle assure que, sans le cocktail fourni par la chimie, l'agriculture mourrait. Alors que pour d'autres, c'est précisément trop de chimie qui la tue...

La stratégie est claire: pas de contre-projet, pour une confrontation frontale, faire refuser les initiatives pour ensuite, fort du vote populaire, contester la légitimité des programmes fédéraux de promotion de la biodiversité et de réduction des pesticides édictés tous deux en septembre 2017. Ces derniers étant difficiles à contester, l'occasion est trop belle pour en relativiser la portée...

Comme si une production agricole pouvait exister sans biodiversité; même la <u>FAO</u> le souligne! C'est rejouer, au fond, le scénario de l'initiative contre le mitage du territoire.

Toutefois, si les problèmes peuvent ainsi être évacués momentanément de l'agenda politique, ils ne quittent pas pour autant le terrain de la réalité.

Donner force de loi aux programmes fédéraux

Un contre-projet indirect permettrait de donner un ancrage légal et force de loi aux engagements décrits dans ces documents fédéraux. S'y refuser signifie assumer, sinon souhaiter, prendre le risque que ces plans ne soient appliqués qu'à bien plaire et rejoignent les nombreux catalogues de bonnes intentions quère suivies d'effets. C'est bien ce mauvais service que s'apprêtent à rendre l'UDC, le PLR (dont le «verdissement» s'avère décidément loin d'être acquis) et le PDC aux producteurs comme aux consommateurs.

Ce sont exactement ces manigances et sombres manœuvres qui vident de leur substance les programmes environnementaux. Et l'on se demande pourquoi on n'avance pas dans la solution des problèmes pourtant scientifiquement attestés!

Ce que le monde agricole met en péril en agissant ainsi? La sympathie du public, patiemment construite. Le réflexe des consommateurs qui leur fait préférer les produits suisses, puisque les paysans suisses ne veulent pas réellement travailler sur la différence. L'unité tant invoguée de la branche, puisque de plus en plus de producteurs n'en ont que faire des discours officiels et se convertissent qui au bio, qui à l'agriculture respectueuse de la vie du sol, qui à l'agroforesterie, cherchant le lien direct avec les consommateurs et investissant des filières dévolues à la qualité davantage qu'à la quantité.

Au lieu d'emboîter le pas à ceux de leurs adhérents qui se tournent ainsi vers l'avenir, l'USP se transforme en voiture-balai de la chimie, qui n'aura pas besoin de s'exposer dans ces campagnes de votation: les usagers de leurs produits le feront à sa place, à coups de millions jetés dans la bataille.

Il n'y a pourtant pas d'avenir pour l'agriculture suisse hors de la qualité. Comme pour l'horlogerie et pour bien d'autres activités d'ailleurs.

Economie et fiscalité: les PME pour les nuls

Comprendre la diversité de structures et d'intérêts qui se cache derrière l'invocation des PME

Danielle Axelroud Buchmann - 05 juin 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/35065

Le net succès dans les urnes de la loi sur la réforme de la fiscalité des entreprises et le financement de l'AVS (RFFA) a fermé pour un temps le débat sur les diverses réformes de l'imposition des entreprises.

RIE II, RIE III, PF 17, RFFA... le sort des petites et moyennes entreprises (PME) a largement servi à les justifier. Ces entreprises constituent un puissant argument de vente pour faire passer de tels projets. Mais qu'est-ce qu'une PME?

Wikipedia en donne les caractéristiques suivantes: petite taille, centralisation et personnalisation de la gestion autour du propriétairedirigeant, stratégie intuitive ou peu formalisée, forte proximité des acteurs (agent économique) dans un réseau régional, système d'information interne simple et peu formalisé, système d'information externe simple basé sur les contacts directs (contacts humains, nécessité de développer les qualités humaines), capacité d'innover rapidement pour s'adapter au marché, proximité entre patron et employés, faible formalisation, recours à l'écrit non primordial du fait de l'importance de l'ajustement mutuel, structure plate, pas de niveaux hiérarchiques, ou très peu, organisation en réseaux avec d'autres PME; une répartition des tâches s'opère

(recherche, production, commercialisation...).

C'est bien ce que ce terme évoque pour le commun des mortels.

La pratique de l'UE...

Dans l'Union européenne, la notion de PME a valeur juridique qui ouvre un droit à des soutiens divers. C'est la raison pour laquelle Bruxelles se penche régulièrement sur sa définition.

Pour l'UE, une PME se caractérise par le nombre d'employés (moins de 250), et, à choix, par son chiffre d'affaires annuel (50 millions d'euros au maximum) ou par la somme de son bilan (43 millions d'euros au maximum).

... et celle de la Suisse

Ce n'est pas le cas en Suisse, où le terme de PME n'est défini que par l'Office fédéral de la statistique. Seul compte le nombre d'employés (moins de 250).

En 2016, la Suisse comptait presque 600'000 entreprises employant un peu plus de 4'400'000 personnes (temps pleins et partiels confondus). Les PME comprennent

 les micro-entreprises, occupant moins de 10 personnes (1'156'800

- emplois);
- les petites entreprises (10-49 personnes occupées, 951'000 emplois);
- les moyennes entreprises (50-249 personnes occupées, 883'000 emplois).

90% des PME sont des microentreprises. Parmi elles, de nombreuses «jeunes pousses», dont l'effectif moyen plafonne à 16 employés au bout de 10 ans. En 2016, 98,2% des entreprises employaient moins de 50 personnes (micro et petites entreprises), ce qui représentait presque la moitié des emplois.

Toutes ne présentent pas les caractéristiques énumérées par Wikipedia: 70% des sociétés de négoce (trading) emploient moins de 50 personnes, et beaucoup ne sont que de micro-entreprises. Leur chiffre d'affaires, lui, se compte en milliards.

Les moyennes entreprises, qui sont déjà assez grandes, appartiennent aussi à la catégorie officielle des PME.

Les intérêts des micro et des petites entreprises et ceux des jeunes pousses diffèrent de ceux des grandes entreprises (plus de 250 emplois). Mais il est évident qu'ils ne correspondent pas non plus à ceux des moyennes entreprises ou des sociétés de négoce.

Forme juridique des entreprises

Le terme de PME ne dit rien sur leur <u>forme juridique</u>. Les <u>personnes morales</u> en droit fiscal incluent les sociétés de capitaux (sociétés anonymes, sociétés en commandite par actions, sociétés à responsabilité limitée) et les sociétés coopératives soumises aux mêmes règles. La dernière réforme de l'imposition des entreprises les concerne au premier chef.

Les associations et les fondations sont aussi des personnes morales, mais elles sont imposées selon d'autres règles, ainsi que les autres personnes morales (par exemple certains fonds d'investissement). Les modifications du droit fiscal adoptées dernièrement ne les concernent pas.

Mais les entreprises sont souvent organisées sous d'autres formes juridiques:

- en raison individuelle (plus de 56% des entreprises, plus de 20% des emplois);
- en société en nom collectif, société en commandite ou société simple, formes qu'on rencontre beaucoup plus rarement.

Au total, ces autres formes juridiques concernent près de 60% des entreprises, qui emploient un peu plus de 23% des personnes actives. Les bénéfices de ces entreprises sont imposées avec les autres revenus de leurs détenteurs. La dernière réforme de l'imposition des entreprises ne leur profitera que de manière marginale.

Pas facile de savoir de quoi on parle. Le soutien aux PME est l'un des grands objectifs déclarés des dernières réformes de l'imposition des entreprises. Pour qu'elles puissent profiter des avantages qu'on leur a fait miroiter, encore faut-il qu'elles réalisent des bénéfices qui ne soient pas anecdotiques (DP 2241).

Un vrai soutien aux PME ne devrait pas se limiter à la fiscalité: les jeunes pousses, par exemple, si importantes pour l'innovation, traversent de longues périodes de vaches maigres et ne tirent aucun profit des réformes fiscales; c'est le financement qui représente leur souci majeur et récurrent.

Quant aux sociétés de négoce, que l'on se console: elles paieront un peu plus d'impôts. En effet, elles ont grandement profité des statuts fiscaux spéciaux désormais abolis, et les nouveaux instruments introduits par la RFFA ne sont pas pour elles.

Ces réfugiés dans leur propre pays

En 2018, il y a eu autant de nouveaux «déplacés internes» dans 55 pays que de réfugiés en séjour dans le monde entier

Charlotte Robert - 08 juin 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/35077

A voir le nombre de personnes exilées à l'intérieur de leur propre pays, celui des réfugiés paraît faire moins problème. A fin 2018, le nombre de réfugiés recensés dans le monde entier atteignait 28,5 millions, soit autant que celui des *«déplacés*

internes» supplémentaires enregistrés au cours de la seule année dernière.

Selon le <u>Rapport global 2019</u> de l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) du Conseil norvégien des réfugiés, dont le siège se trouve à Genève, on comptait, à fin 2018, 41,3 millions de personnes vivant en situation de déplacés internes dans 55 pays, suite à des catastrophes naturelles ou à des conflits. Il s'agit d'un effectif record de personnes déplacées dans leur propre pays du fait de conflits, de violence généralisée ou de catastrophes naturelles.

Catastrophes naturelles

Parmi les désastres qui ont provoqué l'an dernier quelque 17,2 millions de nouveaux déplacements, certains sont très probablement dus au changement climatique. Ainsi, les incendies qui ont détruit une grande partie de la forêt californienne et qui ont contraint 1,2 million d'Américains - sans compter les morts - à abandonner leur domicile et à s'installer ailleurs peuvent probablement être attribués au réchauffement climatique et à la sécheresse.

Au contraire, le Bangladesh n'a enregistré l'an dernier «que» 78'000 déplacements de personnes en raison des inondations. C'est presque l'équivalent de la population de la ville de Lucerne qu'il faut recaser sur des terrains sûrs dans un pays comptant 1'100 habitants au kilomètre carré. Le Bangladesh prévoit de construire trois villes de taille moyenne pour accueillir les déplacés récents et ceux qui ne vont pas manguer d'affluer dans les années à venir. Mais que pourra-t-on faire lorsque le niveau de la mer montera?

Au Nigeria, cet immense pays de plus de 100 millions d'habitants, 80% des terres ont été inondées par des pluies torrentielles, causant 541'000 déplacements internes.

Problème: les personnes qui,

en raison d'inondations ou de conflits locaux, doivent chercher refuge ailleurs dans leur propre pays se rendent systématiquement dans les villes, souvent déjà surpeuplées. Comment imaginer que Dhaka, la capitale du Bangladesh récemment devenue une mégapole approchant les 17 millions d'habitants, puisse encore grandir?

Violences et conflits

En 2018 toujours, 10,8 millions de personnes ont connu le sort des déplacés internes en raison des violences ou des conflits qui ont sévi surtout dans les pays suivants: Ethiopie, République démocratique du Congo (RDC), Syrie, Nigeria, Somalie, Afghanistan, République centrafricaine, Cameroun et Soudan du Sud. Outre ces mouvements internes, des personnes sont allées chercher secours et refuge notamment en Turquie (3,5 millions), en Ouganda (1,4 million) ou au Pakistan (1,4 million).

Les trois pays qui comptent le plus de déplacés internes dus à la violence sont la Syrie, (6,1 millions de personnes), la Colombie (5,8 millions) et la RDC (3,1 millions). S'agissant de la Syrie, nous savons que la guerre civile n'est pas terminée et qu'il faudra faire des efforts gigantesques pour reconstruire les villes bombardées.

Mais que savons-nous de la Colombie, depuis l'accord de paix entre le gouvernement de Santos et les Farc? En 2018, il y a eu 145'000 nouveaux déplacés internes et de nombreux leaders sociaux assassinés: 105 en 2017, 172 en 2018 et 7, soit une personne par jour, dans la première semaine de janvier 2019.

L'Assemblée nationale colombienne ne veut pas mettre en œuvre les accords de paix, encore moins rendre des terres aux paysans et accomplir la réforme agraire inscrite à l'article premier de l'accord de paix. Les Farc ont fait ce qu'elles avaient promis, mais pas le gouvernement. Ivan Duque, qui a remplacé Manuel Santos, s'est révélé incapable de reprendre le contrôle des terrains abandonnés par les Farc - et repris par d'autres bandes armées, paramilitaires ou multinationales, ou par des trafiquants de drogue. Triste évolution marquée par une insécurité grandissante.

Et que dire de la RDC? C'est au Kivu, Nord et Sud, véritable grotte d'Ali Baba de la planète, que les populations sont victimes de bandes armées s'appuyant sur diverses tribus pour conserver ou prendre le contrôle des mines riches en coltan, diamant, or, cuivre, cobalt, étain, manganèse, etc. Grands responsables de ces graves troubles: les téléphones portables et autres appareils connectés à l'échelle mondiale ainsi que les multinationales minières.

Il y a probablement bien d'autres pays de la planète où les violences sont commises par des multinationales qui obligent les habitants locaux à fuir devant la destruction de leurs villages et de leurs terres. Où vont-ils se réfugier? Dans les villes bien sûr, où ils espèrent trouver un toit. Mais un toit ne suffit pas, ni l'éventuelle aide humanitaire apportée par la Croix-Rouge et les Etats occidentaux. Quand débarquent des dizaines de milliers de déplacés, les

municipalités doivent aussi construire des écoles, des hôpitaux, assurer la distribution d'eau potable et l'évacuation des eaux usées.

Dans les pays africains où il arrive que moins de la moitié des habitants aient accès à l'eau potable, un déplacement important risque fort de remettre en cause tout le programme gouvernemental. Le rapport de l'Observatoire des situations de déplacement interne va même jusqu'à prévoir que certains des Objectifs de développement durable fixés par les Nations unies en 2015 ne pourront jamais être atteints.

Expresso

Les brèves de DP, publiées sur le site dans le Kiosque

Pas de récession pour les agios

Les réserves d'agios affichent une croissance insolente. On le savait (DP 2211), c'est désormais confirmé: en l'espace de 8 ans, leur montant a largement triplé pour atteindre la somme astronomique de 1'411 milliards de francs! Les dividendes exonérés d'impôt ont encore de beaux jours devant eux, les limitations introduites par la RFFA ayant tout du cataplasme sur une jambe de bois. Il faut désormais multiplier par six les pertes fiscales chiffrées en 2012 (DP 1949)... | Danielle Axelroud Buchmann - 06.06.2019

Médicaments en deshérence

Des <u>centaines de médicaments et vaccins</u> ne sont plus disponibles. Leur production est concentrée dans un petit nombre d'usines, souvent dans le tiers-monde, ce qui fragilise la sécurité de l'approvisionnement. Ils sont anciens et plus couverts par des brevets, donc bon marché. Ils n'intéressent plus l'industrie pharmaceutique qui préfère développer des médicaments contre les maladies rares et les cancers, plus profitables.

Va-t-on longtemps encore laisser le coût de la santé exploser du fait de géants soucieux surtout de satisfaire leurs actionnaires? | *Jean-Daniel Delley - 10.06.2019*

L'angle mort du 2e pilier

Le faible niveau des taux d'intérêt et l'augmentation de l'espérance de vie exigent une réforme du 2e pilier. Les voix ne manquent pas qui proposent une réduction des rentes et une élévation de l'âge de la retraite.

<u>Rudolf Strahm</u>, un analyste vigilant et critique du dossier, rappelle que la gestion de fortune et l'administration des caisses de pension engloutissent chaque année plus de 5 milliards de francs, soit un franc sur sept versés aux rentiers. La crédibilité d'une prochaine réforme dépendra de la volonté politique de réduire ce fromage. | *Jean-Daniel Delley - 07.06.2019*

Ce magazine est publié par <u>Domaine Public</u>, Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre <u>licence CC</u>: publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur <u>domainepublic.ch</u> pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un <u>don</u>.

Index des liens

Des élections européennes aux élections fédérales

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/05/26/elections-europeennes-les-resultats-dans-l-ue-pays -par-pays_5467557_4355770.html

https://www.swissinfo.ch/fre/democratiedirecte/elections-l%C3%A9gislatives-2019_quatre-partis-en-pole-position-pour-les-%C3%A9lections-f%C3%A9d%C3%A9rales/44884254

https://www.tamedia.ch/tl_files/content/Group/PDF%20Files/Franzoesisch/20190306_MM_Tamedia-Wahlumf rage_IV_FR.pdf

https://www.tamedia.ch/tl_files/content/Group/PDF%20Files/Franzoesisch/20190529%20MIT%20Tamedia-Wahlumfrage_FR.pdf

https://www.rts.ch/info/suisse/10483763-la-gauche-pourrait-sortir-renforcee-des-federales-selon-le-barometre-ssr.html

https://www.domainepublic.ch/articles/34701

Pesticides: le lobby agricole choisit la confrontation

https://www.agrarallianz.ch/fileadmin/user_upload/Dossier_de_presse.pdf

http://www.vsf-mills.ch/fr/VSF/Futtermittel/Rohstoffe/Importe.aspx

https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/etat/publications-etat-de-l-environnement/environnement-suisse-2 018.html

https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis471t.html

https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis473t.html

https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/info-specialistes/mesures-de-conservation-de-la-biodiversite/strategie-et-plan-daction-pour-la-biodiversite.html about:blank

http://www.fao.org/3/CA3129EN/ca3129en.pdf

Economie et fiscalité: les PME pour les nuls

https://fr.wikipedia.org/wiki/Petite_ou_moyenne_entreprise

http://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-8-2018-0293_FR.html?redirect

https://www.kmu.admin.ch/kmu/fr/home/politique-pme/politique-pme-faits-et-chiffres/chiffres-sur-les-pme/entreprises-et-emplois.html

https://www.startupticker.ch/en/swiss-startup-radar

https://stsa.swiss/download_file/view_inline/667

https://www.kmu.admin.ch/kmu/fr/home/politique-pme/politique-pme-faits-et-chiffres/chiffres-sur-les-pme/entreprises-et-emplois.html

https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19900329/index.html#id-3-1-1 https://www.domainepublic.ch/articles/34815

Ces réfugiés dans leur propre pays

http://www.internal-displacement.org/global-report/grid2019/

Expresso

https://www.domainepublic.ch/articles/33381

https://www.estv.admin.ch/estv/fr/home/allgemein/steuerstatistiken/fachinformationen/steuerstatistiken/kapitaleinlageprinzip.html

https://www.domainepublic.ch/articles/20155

https://nzzas.nzz.ch/wirtschaft/pharma-land-schweiz-gehen-medikamente-aus-ld.1487840

https://www.vorsorgeforum.ch/wp-content/uploads/2019/06/TA-Strahm-19-06.pdf